

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/03/2018

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 27 mars 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 21 535 989, 232 DT, un actif net de 21 465 471,839 DT et un bénéfice net de la période de 270 939,839 DT.

A notre avis, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL HIFADH SICAV» au 31 Mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3.1 « Portefeuille titres » et la note 3.3 «Les placements monétaires et disponibilités » des états financiers, qui indiquent que les emplois de la société «AL HIFADH SICAV» dans les placements constitués par les emprunts émis par l'UIB et les billets de trésorerie émis par la STEQ ont atteint respectivement, au 31 Mars 2018, 10.879% et 10.030% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous attirons l'attention sur la note 2.2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ELLOUMI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-18	31-mars-17	31-déc.-17
Portefeuille-titres	3.1	13 954 188,886	19 226 173,145	16 692 718,370
Obligations de sociétés		10 047 572,793	14 415 351,870	13 092 803,857
Emprunts d'Etat		3 593 275,093	4 496 253,275	3 599 914,513
Titres des Organismes de Placement Collectif		313 341,000	314 568,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	7 569 801,044	13 053 347,819	8 661 082,103
Placements monétaires		7 020 917,296	11 563 193,077	6 441 916,645
Disponibilités		548 883,748	1 490 154,742	2 219 165,458
Créances d'exploitation	3.5	12 000,002	8 819,108	7 500,002
Total Actif		21 535 989,932	32 288 340,072	25 361 300,475
Passif				
Opérateurs Créiteurs	3.6	42 933,978	57 983,080	45 871,616
Autres créiteurs divers	3.7	27 584,115	61 453,654	22 656,277
Total Passif		70 518,093	119 436,734	68 527,893
Actif net		21 465 471,839	32 168 903,338	25 292 772,582
Capital	3.8	20 395 675,055	30 517 355,182	24 301 783,578
Sommes distribuables	3.11	1 069 796,784	1 651 548,156	990 989,004
Sommes distribuables des exercices antérieurs		831 890,735	1 353 771,902	22,958
Sommes distribuables de la période		237 906,049	297 776,254	990 966,046
Actif net		21 465 471,839	32 168 903,338	25 292 772,582
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 535 989,932	32 288 340,072	25 361 300,475

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Revenus du portefeuille titres	3.2	196 348,440	246 066,677	922 374,946
Revenus des obligations		153 105,591	191 592,098	723 180,249
Revenus des emprunts d'Etat		43 242,849	54 474,579	199 194,697
Revenus des placements monétaires	3.4	134 790,044	169 909,105	633 582,671
Revenus des billets de trésorerie		105 382,862	108 022,221	450 194,791
Revenus des certificats de dépôt		16 965,268	53 647,495	144 536,479
Revenus des comptes à vue		12 441,914	8 239,389	38 851,401
Total des revenus des placements		331 138,484	415 975,782	1 555 957,617
Intérêts des mises en pension		0,000	0,000	(1 300,872)
Charges de gestion des placements	3.9	(42 933,976)	(57 983,079)	(208 598,416)
Revenus net des placements		288 204,508	357 992,703	1 346 058,329
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 844,163)	(45 735,928)	(179 844,120)
Résultat d'exploitation		276 360,345	312 256,775	1 166 214,209
Régularisation du résultat d'exploitation		(38 454,296)	(14 480,521)	(175 248,163)
Sommes distribuables de la période		237 906,049	297 776,254	990 966,046
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		38 454,296	14 480,521	175 248,163
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(6 644,016)	(2 151,917)	19 165,947
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 002,221	4 857,256	(20 904,838)
Frais de négociation de titres		(1 778,711)	0,000	(234,034)
Résultat net de la période		270 939,839	314 962,114	1 164 241,284

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	270 939,839	314 962,114	1 164 241,284
Résultat d'exploitation	276 360,345	312 256,775	1 166 214,209
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(6 644,016)	(2 151,917)	19 165,947
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	3 002,221	4 857,256	(20 904,838)
Frais de négociation de titres	(1 778,711)	0,000	(234,034)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(1 467 360,222)
Transaction sur capital	(4 098 240,582)	(2 689 037,956)	(8 947 087,660)
Souscription	12 469 788,716	18 861 583,804	79 251 606,773
Capital	12 058 200,000	18 153 100,000	78 453 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(117 142,406)	(172 343,048)	(753 770,148)
Régularisation des sommes distribuables	528 731,122	880 826,852	1 551 576,921
Rachat	16 568 029,298	21 550 621,760	88 198 694,433
Capital	15 997 700,000	20 738 600,000	87 309 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	(155 954,389)	(196 894,904)	(838 028,664)
Régularisation des sommes distribuables	726 283,687	1 008 916,664	1 726 823,097
Variation de l'actif net	(3 827 300,743)	(2 374 075,842)	(9 250 206,598)
Actif net			
En début de période	25 292 772,582	34 542 979,180	34 542 979,180
En fin de période	21 465 471,839	32 168 903,338	25 292 772,582
Nombre d'actions			
En début de période	245 383	333 944	333 944
En fin de période	205 988	308 089	245 383
Valeur liquidative	104,207	104,414	103,074
Taux de rendement de la période	1,100%	0,942%	3,895%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 Mars 2018

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 Mars 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Mars 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société « AL HIFADH SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2018	% actif
Titres OPCVM				
<u>Actions des SICAV</u>	3 000	312 681,000	313 341,000	1,455%
MILLENIUM OBLIGATAIRESICAV	3 000	312 681,000	313 341,000	1,455%
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>	186 845	9 790 822,370	10 047 572,793	46,655%
AIL 2013-1	15 000	300 000,000	314 040,000	1,458%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	373 261,153	383 583,293	1,781%
AMEN BANK SUB 2011	9 747	389 862,640	399 617,508	1,856%
AMEN BANK SUB 2014 A	200	8 000,000	8 042,560	0,037%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 300	258 018,600	270 443,318	1,256%
ATL 2011 TF	8 850	176 999,800	178 139,838	0,827%
ATL 2014/2	3 000	240 000,000	252 256,800	1,171%
ATTIJARI LEAS,2015-1	4 500	450 000,000	476 308,800	2,212%
BH 2009-B	15 000	807 000,000	815 340,000	3,786%
BTE 2010-B	15 000	975 000,000	999 372,000	4,640%
BTE 2011-TV	2 000	40 000,000	40 284,800	0,187%
BTE 2010-B	2 000	60 000,000	61 332,800	0,285%
BTE 2011-TV	1 000	20 000,000	20 142,400	0,094%
BTK-2009	2 500	116 633,752	117 145,650	0,544%
BTK-2012-1	5 000	142 875,000	145 579,000	0,676%
CIL 2014/1	9 050	362 000,000	376 740,640	1,749%
EO MODERN LEASING 2012	11 200	448 000,000	450 616,320	2,092%
HANNIBAL LEASE 2013-2	3 000	180 000,000	180 928,800	0,840%
HANNIBAL LEASE 2014-1	3 500	280 000,000	287 324,800	1,334%
HANNIBAL LEASE 2015-02	5 000	300 000,000	300 200,000	1,394%
HANNIBAL LEASE 2016-01	6 000	480 000,000	502 291,200	2,332%
HANNIBAL LEASE 2016-2	800	80 000,000	81 706,880	0,379%
HANNIBAL LEASE 2017-2	1 000	100 000,000	104 559,200	0,486%
MEUBLATEX 2015	1 500	150 000,000	156 838,800	0,728%
STB 2010/1	15 000	699 600,000	700 332,000	3,252%
TLS 7,55% 2014/2	2 000	80 000,000	81 416,000	0,378%
UIB 2009/1 (20 ANS)	20 593	1 235 580,000	1 276 452,986	5,927%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	31 086,800	31 332,704	0,145%
UIB 2012-1C	3 425	256 904,625	259 954,496	1,207%
UIB SUB 2015	4 500	450 000,000	471 157,200	2,188%
UIB SUB 2016	3 000	300 000,000	304 092,000	1,412%

<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	3 644	3 660 582,550	3 593 275,093	16,685%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 004 655,375	4,665%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 374	2 632 988,500	2 581 705,329	11,988%
EMPRUNT ETAT 2014 C/6.35%	20	1 671,250	1 767,816	0,008%
EMPRUNT ETAT2014 A/5.95%	200	988,800	1 032,984	0,005%
EMPRUNT ETAT2014 B/6.15%	50	3 934,000	4 113,589	0,019%
TOTAL		13 764 085,920	13 954 188,886	64,795%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 196 348,440 DT pour la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	196 348,440	246 066,677	922 374,946
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>153 105,591</u>	<u>191 592,098</u>	<u>723 180,249</u>
- intérêts	153 105,591	191 592,098	723 180,249
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>43 242,849</u>	<u>54 474,579</u>	<u>199 194,697</u>
- intérêts	43 242,849	54 474,579	199 194,697
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
TOTAL	196 348,440	246 066,677	922 374,946

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 7 569 801,044 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
<u>Placements monétaires</u>		6 972 933,574	7 020 917,296	32,601%
<u>Emetteur TSB</u>	2	991 935,333	997 622,870	4,632%
CD TSB 50J 19/02/2018 (6.53%)	1	496 404,828	499 348,064	2,319%
CD TSB 60J 23/02/2018 (6.78%)	1	495 530,505	498 274,806	2,314%
<u>Emetteur AMS</u>				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	745 326,234	747 508,088	3,471%
AMS 20J 27/03/2018 (8.5%)	1	498 119,989	498 588,333	2,315%
AMS 60J 23/02/2018 (8.5%)	1	247 206,245	248 919,755	1,156%

Emetteur Electrostar				
<u>Billets de trésorerie</u>	4	1 225 561,613	1 235 109,633	5,735%
ELECTROSTAR 100J 24/01/2018 (8.5%)	1	392 618,725	397 525,944	1,846%
ELECTROSTAR 100J 26/02/2018 (8.5%)	1	343 541,384	345 703,618	1,605%
ELECTROSTAR 100J 27/12/2017 (8.2%)	1	98 218,360	99 908,993	0,464%
ELECTROSTAR 120J 21/03/2018 (8.5%)	1	391 183,144	391 971,078	1,820%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	4	2 142 190,031	2 160 137,912	10,030%
STEQ 130J 15/02/2018 (8.5%)	1	585 705,431	590 556,199	2,742%
STEQ 140J 04/01/2018 (8.5%)	1	438 480,774	445 550,678	2,069%
STEQ 150J 15/03/2018 (8.5%)	1	826 740,443	829 296,266	3,851%
STEQ 160J 26/01/2018 (8.5%)	1	291 263,383	294 734,769	1,369%
Emetteur GIF				
<u>Billets de trésorerie</u>	3	1 867 920,363	1 880 538,793	8,732%
GIF 100J 31/01/2018 (8.5%)	1	245 386,703	248 128,784	1,152%
GIF 90J 06/03/2018 (8.5%)	1	835 850,673	839 877,408	3,900%
GIF 90J 20/02/2018 (8.5%)	1	786 682,987	792 532,601	3,680%
<u>Disponibilités</u>		548 883,748	548 883,748	2,549%
Dépôts à vue		548 883,748	548 883,748	2,549%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		7 521 817,322	7 569 801,044	35,150%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 à 134 790,044 DT et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Intérêts des billets de trésorerie	105 382,862	108 022,221	450 194,791
Intérêts des certificats de dépôt	16 965,268	53 647,495	144 536,479
Intérêts des comptes courants	12 441,914	8 239,389	38 851,401
TOTAL	134 790,044	169 909,105	633 582,671

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 12 000,002 DT au 31/03/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2018	Montant au 31/03/2017	Montant au 31/12/2017
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	0,002	319,108	0,002
Agios créditeurs à recevoir	12 000,000	8 500,000	7 500,000
TOTAL	12 000,002	8 819,108	7 500,002

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 42 933,978 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2018	Montant au 31/03/2017	Montant au 31/12/2017
Rémunération distributeurs	15 333,566	20 708,243	16 382,721
Rémunération gestionnaire	18 400,273	24 849,894	19 659,260
Rémunération dépositaire	9 200,139	12 424,943	9 829,635
TOTAL	42 933,978	57 983,080	45 871,616

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 27 584,115 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2018	Montant au 31/03/2017	Montant au 31/12/2017
Redevance CMF	1 977,846	2 818,579	2 129,180
Provision jeton de présence	11 219,220	11 219,160	9 000,000
Honoraires commissaire aux comptes	14 165,205	16 464,961	11 329,575
TCL	221,844	287,882	232,486
Impôt à payer	0,000	0,000	-34,964 (*)
Etat, Contribution conjoncturelle à payer	0,000	30 663,072	0,000
TOTAL	27 584,115	61 453,654	22 656,277

(*) Il est à préciser que le solde négatif du compte « impôt à payer » de -34,964 DT résulte d'une erreur d'imputation comptable régularisée début janvier 2018.

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2018	
Montant (en nominal)	24 538 300,000
Nombre de titres	245 383
Nombre d'actionnaires	728
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	12 058 200,000
Nombre de titres émis	120 582
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	15 997 700,000
Nombre de titres rachetés	159 977
Capital au 31/03/2018	
Montant (en nominal)	20 598 800,000
Sommes non distribuables	-203 124,945
Montant du capital au 31/03/2018	20 395 675,055
Nombre de titres	205 988
Nombre d'actionnaires	622

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2018 :

Désignation	Montant au 31/03/2018	Montant au 31/03/2017	Montant au 31/12/2017
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	660,000	5 702,412	3 435,316
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur obligations et valeurs assimilées	-7 304,016	-7 854,329	15 730,631
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	178,000	3 670,088	20 763,184
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	2 824,221	1 187,168	-41 668,022
Frais négociation de titres	-1 778,711	0,000	-234,034
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-5 420,506	2 705,339	-1 972,925
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-236 516,422	-318 802,013	-318 802,013
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-117 142,406	-172 343,048	-753 770,148
Régularisations sommes non distribuables rachats	155 954,389	196 894,904	838 028,664
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-203 124,945	-291 544,818	-236 516,422

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 à 42 933,976 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	15 333,564	20 708,241	74 499,432
Rémunération gestionnaire (TSI)	18 400,273	24 849,895	89 399,318
Rémunération dépositaire (TSB)	9 200,139	12 424,943	44 699,666
TOTAL	42 933,976	57 983,079	208 598,416

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 à 11 844,163 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars 2017	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Rémunération commissaire aux comptes	2 835,630	3 750,390	10 758,423
Redevance CMF	6 133,302	8 283,046	29 798,807
Jetons de présence	2 219,220	2 219,220	9 000,060
Contribution conjoncturelle	0,000	30 663,072	127 181,837
Autres impôts	656,011	820,200	3 104,993
TOTAL	11 844,163	45 735,928	179 844,120

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2018 :

Désignation	Résultat en instance d'affectation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	831 890,735	0,000	0,000	0,000	831 890,735
Exercice n	0,000	276 360,345	41 755,917	-80 210,213	237 906,049
Sommes Distribuables					1 069 796,784

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Mars 2018, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.